

16^{es} JOURNÉES INTERACTIVES DE RÉALITÉS THÉRAPEUTIQUES EN DERMATOLOGIE

En présentiel!



Programme scientifique

Jeudi 14 et Vendredi 15 octobre 2021

Le Dock Pullman – Paris-Aubervilliers



Possibilité d'inscription
et de règlement en ligne sur : www.jird.info



16^{es} JOURNÉES INTERACTIVES DE RÉALITÉS THÉRAPEUTIQUES EN DERMATOLOGIE

- **Jeudi 14 octobre 2021 – Matin**
Épigénétique et génétique :
une nouvelle approche en dermatologie
Concepteur : Pr S. Hadj-Rabia
- **Jeudi 14 octobre 2021 – Après-midi**
Dermatoses infantiles systémiques
Conceptrice : Dr M. Piram
- **Vendredi 15 octobre 2021**
La main en dermatologie
Concepteurs : Prs C. Francès, Ph. Berbis

Organisation : Performances Médicales
91, avenue de la République – 75540 Paris Cedex 11
Tél. : 01 47 00 67 14 – Fax : 01 47 00 69 99 – E-mail : info@performances-medicales.com

Coordination scientifique : M. Rybojad

Le Dock Pullman – Paris-Aubervilliers

Parc des Portes de Paris – 87, avenue des Magasins Généraux – 93 300 Aubervilliers
Tél. : 01 70 32 06 11

Métro : Front Populaire à 200 mètres du Dock Pullman (Ligne 12)

Parking visiteurs : n° 264 avenue des Forgerons – 93 300 Aubervilliers

Ce parking est à quelques minutes de marche du Dock Pullman

Réalités Thérapeutiques en Dermato-Vénérologie

Une complémentarité revue – site internet



■ La revue

Créée en 1990, avec plus de 300 numéros édités à ce jour, la revue **Réalités Thérapeutiques en Dermato-Vénérologie** s'est imposée au fil des années comme une véritable référence pour les dermatologues libéraux et hospitaliers.

Les différentes enquêtes de lecture et de satisfaction placent systématiquement **Réalités Thérapeutiques en Dermato-Vénérologie** dans le peloton de tête des revues les plus lues par les dermatologues.

Nos articles, rédigés par les leaders de la spécialité, privilégient depuis toujours les questions de pratique quotidienne telles que les vivent les dermatologues dans leur consultation de tous les jours.



■ Le site internet

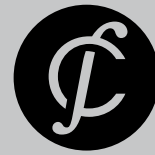
Véritable complément de la revue, créé il y a 3 ans, le site internet compte 4 235 abonnés dermatologues francophones. Ce site enregistre également plus de 20 000 pages vues par mois.

www.realites-dermatologiques.com

+ riche + interactif + proche de vous



2021



Châteaufarm'
DOCK PULLMAN



Session de DPC organisée par la SAS VFL n°5249

Tous les professionnels de santé (libéraux et salariés) doivent satisfaire à l'obligation de DPC (Développement Professionnel Continu) depuis le 1^{er} janvier 2013 (loi HPST – juillet 2009).

Vous pouvez satisfaire à cette obligation en participant au programme proposé en parallèle des 16^{es} Journées Interactives de Réalités thérapeutiques en Dermatologie (JIRD).

La SAS VFL vous propose de valider le DPC suivant :

>>> DPC 1 : N° 52492100107 – session 1 :

Épigénétique et génétique : une nouvelle approche en dermatologie

>>> DPC 2 : N° 52492100108 – session 1 :

Dermatoses infantiles systémiques

■ Vous êtes médecin libéral

Vous exercez en France une activité libérale à titre principal (supérieur à 50 %), y compris en tant que remplaçant thésé, ou en centre de santé conventionné, et vous êtes éligible à la prise en charge de l'ANDPC.

Vous disposez d'une enveloppe budgétaire annuelle auprès de l'ANDPC. De cette enveloppe sont déduits les frais de DPC et l'indemnisation du participant est versée à l'issue de l'ensemble des étapes de son programme, sur le compte bancaire qu'il aura préalablement indiqué dans son compte personnel (www.mondpc.fr).

■ Vous êtes médecin salarié, hospitalier, etc.

Les professionnels de santé salariés ne disposent pas de cette enveloppe budgétaire et sont soumis au règlement du plan de formation. L'employeur doit préalablement donner son accord pour la prise en charge des frais de DPC et pourra demander une prise en charge à son OPCA (l'ANFH pour les hospitaliers dans le cadre de la formation continue). Une convention de formation sera établie avec l'établissement.



JEUDI 14 OCTOBRE 2021 – MATIN

TITRE DU DPC :

ÉPIGÉNÉTIQUE ET GÉNÉTIQUE : UNE NOUVELLE APPROCHE EN DERMATOLOGIE

Concepteur : Pr S. Hadj-Rabia

Valorisable au titre DPC

Session de DPC organisée par la SAS VFL N° 5249

N° 52492100107 – session 1



AMPHITHÉÂTRE – SALLE SPÉCIFIQUE DPC

8 h 30-8 h 50 : Accueil des participants

Remise du questionnaire d'évaluation pré-test. Au début de chaque intervention, les participants répondent à des questions par voie électronique avec leur smartphone. Un graphique apparaît ensuite sur leur écran et l'écran général, reprenant le pourcentage des réponses de tous les participants : le bénéfice d'un grand nombre de participants est que les réponses ont une bien meilleure significativité statistique. Cela permet à chaque participant de se situer par rapport à la moyenne et, si son résultat n'est pas optimum, d'envisager d'approfondir sa formation lors d'une autre session plus ciblée.

8 h 50-10 h 00 : Mises au point interactives

8 h 50 – 10 h 00 DPC 1	<p>Modérateur : Pr S. Hadj-Rabia</p> <ul style="list-style-type: none"> → La génétique sans gène → Cancers et gènes → Questions/réponses entre les experts et les participants (10 minutes) 	<p>Smaïl Hadj-Rabia (30 minutes)</p> <p>Sarah Guégan (30 minutes)</p>
-------------------------------------	---	---

▶ 10 h 00-10 h 30 : Pause ◀

10 h 30-12 h 30 : Questions flash

10 h 30 – 12 h 30 DPC 1	<p>Modérateur : Pr S. Hadj-Rabia</p> <ul style="list-style-type: none"> → À quoi sert l'analyse moléculaire ? → Mosaïcismes : de quoi parle-t-on vraiment ? → Nævus de l'enfant : quelle prise en charge aujourd'hui ? → Les maladies inflammatoires, c'est aussi génétique ? → Xeroderma pigmentosum (les enfants de la Lune) → La génétique, c'est incurable ? → Kératodermie palmoplantaire aquagénique et mucoviscidose → Questions/réponses entre les experts et les participants (36 minutes) 	<p>Fanny Morice-Picard (12 minutes)</p> <p>Smaïl Hadj-Rabia (12 minutes)</p> <p>Olivia Boccara (12 minutes)</p> <p>Anne-Claire Bursztejn (12 minutes)</p> <p>Fanny Morice-Picard (12 minutes)</p> <p>Anne-Claire Bursztejn (12 minutes)</p> <p>Smaïl Hadj-Rabia (12 minutes)</p>
--------------------------------------	--	--

12 h 30-12 h 45 – Remise des questionnaires d'évaluation post-test

JEUDI 14 OCTOBRE 2021 – APRÈS-MIDI
 TITRE DU DPC: **DERMATOSES INFANTILES SYSTÉMIQUES**



Conceptrice: Dr M. Piram

Valorisable au titre DPC
 Session de DPC organisée par la SAS VFL N° 5249
 N° 52492100108 – session 1



AMPHITHÉÂTRE – SALLE SPÉCIFIQUE DPC

13 h 30-14 h 00: Accueil des participants

Remise du questionnaire d'évaluation pré-test. Au début de chaque intervention, les participants répondent à des questions par voie électronique avec leur smartphone. Un graphique apparaît ensuite sur leur écran et l'écran général, reprenant le pourcentage des réponses de tous les participants: le bénéfice d'un grand nombre de participants est que les réponses ont une bien meilleure significativité statistique. Cela permet à chaque participant de se situer par rapport à la moyenne et, si son résultat n'est pas optimum, d'envisager d'approfondir sa formation lors d'une autre session plus ciblée.

14 h 00-15 h 30: Mises au point interactives

14h00 – 15h30 DPC 2	<p>Modératrice: Dr M. Piram</p> <ul style="list-style-type: none"> → Maladies auto-inflammatoires: le dermatologue au 1^{er} plan → Lupus de l'enfant: une entité mieux définie → Questions/réponses entre les experts et les participants (30 minutes) 	<p>Véronique Hentgen (30 minutes) Isabelle Melki (30 minutes)</p>
----------------------------------	---	--

15 h 30-18 h 30: Questions flash

15h30 – 16h20 DPC 2	<p>Modératrice: Dr M. Piram</p> <ul style="list-style-type: none"> → Dermatomyosite juvénile: quel bilan, quel traitement? → Sclérodémie systémique: savoir diagnostiquer précocement → Morphées de l'enfant: algorithme décisionnel → Questions/réponses entre les experts et les participants (14 minutes) 	<p>Jean-Benoît Monfort (12 minutes) Jean-Benoît Monfort (12 minutes) Emmanuelle Bourrat (12 minutes)</p>
----------------------------------	---	---

▶ 16 h 20-17 h 10: Pause ◀

17h10 – 18h30 DPC 2	<ul style="list-style-type: none"> → Purpura vasculaire: que faire? → Actualités dans la maladie de Kawasaki → Maladie de Still de l'enfant: une révolution thérapeutique → Que faire devant un érythème noueux? → Acrosyndromes de l'enfant: comment s'en sortir? → Questions/réponses entre les experts et les participants (20 minutes) 	<p>Maryam Piram (12 minutes) Isabelle Koné-Paut (12 minutes) Isabelle Koné-Paut (12 minutes) Emmanuelle Bourrat (12 minutes) Didier Bessis (12 minutes)</p>
----------------------------------	--	--

18 h 30-18 h 45 – Remise des questionnaires d'évaluation post-test

18h45 – 19h30	<p>→ Hors DPC: Cas cliniques interactifs</p> <p>→ Une image, un diagnostic</p>	<p>Michel Rybojad</p>
---------------------	---	------------------------------



vous invitent à la retransmission
EN DIRECT du symposium organisé
dans le cadre des **16^{es} JIRD**

Et si les localisations particulières
dans le psoriasis étaient plus importantes
pour vos patients qu'elles ne le laissent penser ?

Jeudi 14 octobre 2021
de 12h45 à 14h00

Avec la participation des :
Drs Nathalie Quiles (Marseille),
Laure Mery-Bossard (Saint-Germain-en-Laye),
Mathilde Kemula (Paris)

Discussion autour de cas cliniques



Cette retransmission sera accessible sur le site :
<https://lillypso.realites-dermatologiques.com>

La retransmission est strictement réservée au corps médical. Inscription obligatoire.

DÉJEUNER-DÉBAT
JEUDI 14 OCTOBRE 2021
12 H 45 – 14 H 00

Salle Scénario (1^{er} étage)

Et si les localisations particulières dans le psoriasis étaient plus importantes pour vos patients qu'elles ne le laissent penser?

Discussion autour de cas cliniques

Avec la participation des Drs Mathilde Kemula – Paris,
Laure Mery-Bossard – Saint-Germain-en-Laye, Nathalie Quiles – Marseille

Avec le soutien de *Lilly*

DÉJEUNER-DÉBAT
JEUDI 14 OCTOBRE 2021
12 H 45 – 14 H 00

Salle Plateau (2^e étage)

Prise en charge actuelle de la rosacée

- **Introduction**
Pr Bernard Cribier – Dermatologue, Hôpital Civil – Strasbourg
- **Vers une thérapeutique plus personnalisée**
Pr Bernard Cribier – Dermatologue, Hôpital Civil – Strasbourg
- **Place du laser dans le traitement de la rosacée**
Dr Jean-Michel Mazer – Dermatologue, Cabinet médical, Paris
- **De l'irritation à l'allergie dans la rosacée**
Dr Brigitte Milpied – Dermatologue, Hôpital Saint-André, Bordeaux
- **La réponse A-DERMA (A-Derma & Green mission)**
- **Questions/Réponses**

Avec le soutien de **A-DERMA**
LABORATOIRE DERMATOLOGIQUE VEGETAL

Amgen vous informe du symposium-table ronde organisé dans le cadre des **16^{es} JIRD**

Prise en charge du psoriasis au quotidien

Vendredi
15 octobre 2021
de 12h45 à 14h00

Symposium-table ronde

Dr Philippe Beaulieu (Pontoise), Dr Josiane Parier (Saint-Maur-des-Fossés et Centre Sabouraud, Paris), Dr Ziad Reguiaï (Polyclinique, Bezannes)

Programme

- Améliorer la tolérance et l'observance – Dr Philippe Beaulieu (20 min)
- Identifier le vécu et les souffrances cachées des patients – Dr Josiane Parier (20 min)
- Le risque infectieux, qu'en est-il? – Dr Ziad Reguiaï (20 min)
- Session de questions/réponses – Tous (15 min)



Ce symposium sera également accessible en direct :
<https://amgen.realites-dermatologiques.com>

La retransmission est strictement réservée au corps médical. Inscription obligatoire.

VENDREDI 15 OCTOBRE 2021 – MATIN

LA MAIN EN DERMATOLOGIE

Concepteurs: Prs C. Francès, Ph. Berbis

AMPHITHÉÂTRE

9 h 05-9 h 15 : Allocution d'ouverture

Prs C. Francès, Ph. Berbis

9 h 15-10 h 30 : Mises au point interactives

9 h 15
–
10 h 30

Modérateurs : Prs C. Francès, Ph. Berbis

→ Savez-vous examiner les mains de vos patients?

Philippe Berbis (30 minutes)

→ Savez-vous examiner les ongles de vos patients?

Inès Zaraa (30 minutes)

▶ 10 h 30-11 h 00 : Pause ◀

11 h 00-12 h 00 : Mises au point interactives

11 h 00
–
12 h 00

→ La main diabétique

Bruno Sassolas (30 minutes)

→ La main des connectivites

François Chasset (30 minutes)

12 h 00-12 h 30 : Discussion générale

▶ 12 h 30-14 h 00 : Pause déjeuner ◀

SYMPOSIUM-TABLE RONDE
VENDREDI 15 OCTOBRE 2021
12 h 45 – 14 h 00

Salle Plateau (2^e étage)

Prise en charge du psoriasis au quotidien

Symposium-table ronde : Drs Philippe Beaulieu, Josiane Parier, Ziad Reguiaï

■ **12 h 45-13 h 05 : Améliorer la tolérance et l'observance**

Dr Philippe Beaulieu – Pontoise

■ **13 h 05-13 h 25 : Identifier le vécu et les souffrances cachées des patients**

Dr Josiane Parier – Saint-Maur-des-Fossés et Centre Sabouraud, Paris

■ **13 h 25-13 h 45 : Le risque infectieux, qu'en est-il?**

Dr Ziad Reguiaï – Polyclinique, Bezannes

■ **13 h 45-14 h 00 : Questions/réponses**

Drs Philippe Beaulieu, Josiane Parier, Ziad Reguiaï

Avec le soutien de **AMGEN**

vous invitent à la retransmission **EN DIRECT** du symposium
organisé dans le cadre des **16^{es} JIRD**

Vendredi 15 octobre 2021
de 12 h 45 à 14 h 00

De la ville à l'hôpital : évolution du parcours de soins dans la dermatite atopique à l'ère des nouveaux systémiques

Avec la participation des :

Drs Anne-Sophie Darrigade (Bordeaux), Dominique Lons-Danic (Paris), Stéphanie Mallet (Marseille)

Discussion autour de cas cliniques



Cette retransmission sera accessible sur le site :
<https://lillyda.realites-dermatologiques.com>

La retransmission est strictement réservée au corps médical. Inscription obligatoire.

Pour votre information, à la suite du décret n°2013-414 du 21 mai 2013 et conformément à l'article 2 de la Loi n°2011-2012 du 29 décembre 2011 relative au renforcement sanitaire du médicament et des produits de santé, chaque laboratoire pharmaceutique a dorénavant pour obligation de rendre public a posteriori ce type d'invitation et notamment son objet, date, le montant, la nature des avantages pris en charge et bénéficiaires. Lilly France traite vos données personnelles en raison d'un intérêt légitime de Lilly à communiquer avec vous par exemple au sujet de nos produits, nos services, des recherches scientifiques ou des opportunités de formations. Nous pouvons également utiliser ces données pour respecter nos obligations légales et réglementaires ainsi que pour des finalités de sécurité. Pour exercer vos droits Informatique et Libertés et pour toutes informations sur ce traitement de données, contactez notre délégué à la protection des données par e-mail à privacy@lilly.com. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, rendez-vous sur le site : www.lillyprivacy.com/frfr/hcp.

DÉJEUNER-DÉBAT
VENDREDI 15 OCTOBRE 2021
12 h 45 – 14 h 00

Salle Scénario (1^{er} étage)

De la ville à l'hôpital : évolution du parcours de soins dans la dermatite atopique à l'ère des nouveaux systémiques

Discussion autour de cas cliniques

Avec la participation des Drs Anne-Sophie Darrigade – Bordeaux,
Dominique Lons-Danic – Paris, Stéphanie Mallet – Marseille

Avec le soutien de *Lilly*

VENDREDI 15 OCTOBRE 2021 – APRÈS-MIDI

LA MAIN EN DERMATOLOGIE

Concepteurs : Prs C. Francès, Ph. Berbis

AMPHITHÉÂTRE

14 h 00-18 h 30 : Questions flash

	Modérateur : Dr M. Rybojad	
14h00 – 15h45	→ Ongles fragiles : un problème dermatologique?	Bertrand Richert (12 minutes)
	→ Psoriasis unguéal : quand et comment traiter?	Bertrand Richert (12 minutes)
	→ Comment je prends en charge un lichen unguéal	Bertrand Richert (12 minutes)
	→ Indications et détails des explorations vasculaires dans les lésions digitales	Patricia Senet (12 minutes)
	→ Et si ce n'était pas un eczéma digital et/ou palmaire?	Dominique Tennstedt (12 minutes)
	→ ECM : quoi de neuf?	Dominique Tennstedt (12 minutes)

► 15 h 45 -16 h 15 : Pause ◀

16h15 – 17h45	→ La main "bulleuse"	Sophie Duvert-Lehembre (12 minutes)
	→ La main en infectiologie (pathologies d'inoculation)	Pascal Del Giudice (12 minutes)
	→ La main en infectiologie (pathologies systémiques)	Pascal Del Giudice (12 minutes)
	→ La main douloureuse	Émilie Brénaut (12 minutes)
	→ La dermatoscopie du repli unguéal peut-elle remplacer la capillaroscopie?	Jean-Benoît Monfort (12 minutes)
	→ Et si le problème était rhumatologique?	Camille Francès (12 minutes)
17h45 – 18h30	Questions/réponses entre les experts et les participants	
	Tous les participants de la journée seront présents pour répondre à vos questions	

Les webconférences de Réalités Thérapeutiques en Dermato-Vénérologie

Réalités Thérapeutiques en Dermato-Vénérologie propose depuis 3 ans à ses abonnés des webconférences avec le soutien d'un partenaire de l'industrie pharmaceutique.

De nombreux thèmes ont été abordés au cours de ces années avec une audience régulièrement en hausse qui fait aujourd'hui de **Réalités Thérapeutiques en Dermato-Vénérologie** le leader de ces nouveaux outils de communication en dermatologie.

Les webconférences proposées en direct et en différé sont intégrées dans un plan global de communication s'étalant sur plusieurs mois.

Quelques exemples de webconférences réalisées :

- Dermatite atopique : l'engagement des patients dans leur traitement
- Maladie psoriasique, maladie de Behçet : prendre la décision au bon moment
- Acné et contraception orale : regards croisés
- Pour un changement de la relation entre les dermatologues et leurs patients souffrant de psoriasis
- Cas cliniques dans le psoriasis
- Les psoriasis discordants
- PSO actualités : Pasi 100, traitement au long cours et vaccination Covid
- e-réputation en dermatologie
- Cicatrices normales et pathologiques : de la prévention au traitement
- Toutes les réunions RESO

Nos dernières webconférences actuellement en ligne :

- Les prurits en..... questionS
- La dermatite atopique dans tous ses états



Nous remercions nos partenaires de l'industrie pharmaceutique :

ABBVIE 10, rue d'Arcueil 94150 RUNGIS	36-37	LEO PHARMA FRANCE 2, rue René Caudron 78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX	28
Laboratoires Dermatologiques ACM 7-9, place des Ternes – Hall 3A4 75017 PARIS	24	LILLY 24, boulevard Vital Bouhot 92521 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX	17
ALMIRALL FRANCE 1, Bd Victor Hugo 75015 PARIS	11	MEDAC PHARMA 23, rue Pierre Gilles de Gennes 69007 LYON	12
AMGEN 20, quai du point du jour 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT	30	NAOS 75, cours Albert Thomas 69447 LYON CEDEX 03	29
ARROW GENERIQUES 26, avenue Tony Garnier 69007 LYON	5	NOREVA 5, rue Louis Blériot – Bâtiment 5C 63017 CLERMONT-FERRAND CEDEX 02	33
Laboratoires BAILLEUL FRANCE 264, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS	13	NOVARTIS PHARMA 8-10, rue Henri Sainte-Claire Deville– CS 40150 92563 RUEIL-MALMAISON CEDEX	42
CANDELA 12, avenue de Scandinavie Parc Victoria – Bâtiment Le Toronto 91940 LES ULIS	23	PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE Les Cauquillous 81506 LAVAUR CEDEX	20-21
CODEXIAL 11, rue du Bois de la Champelle 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY	41	PIXIENCE 12, rue Louis Courtois de Viçose – bâtiment 3 31100 TOULOUSE	7
CONTAPHARM Hameau de Vulaines 77390 YÈBLES	46	PROKOV EDITIONS 98, bis rue Saint-Nicolas 54000 NANCY	31
CUTERA INC 1, rue de Villiers 92100 LEVALLOIS-PERRET	9	RESOMED 27, avenue de l'Opéra 75001 PARIS	20-21
CYNOSURE 132-134, boulevard de Verdun – bâtiment 6 92400 COURBEVOIE	34	SANOFI GENZYME 82, avenue Raspail 94255 GENTILLY	26-27
ECOMAR – PHYSIOGEL 130, boulevard de la Liberté 59000 LILLE	43	Laboratoires SVR 79, rue de Miromesnil 75008 PARIS	35
Laboratoires EUCERIN 118, avenue de France 75013 PARIS	22	SUN PHARMA POLARIS avenue 87 2132 JH HOOFFDORP – PAYS-BAS	6
GALDERMA INTERNATIONAL 20, avenue André Prothin – Tour Europlaza 92927 PARIS LA DÉFENSE CEDEX	32	UCB PHARMA 420, rue d'Estienne d'Orves 92700 COLOMBES	44
ISIS PHARMA 78, rue de la Villette 69003 LYON	8	Laboratoires dermatologiques d'URIAGE 40-52, boulevard du Parc 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	25
JANSSEN CILAG 1, rue Camille Desmoulins 92787 ISSY-LES-MOULINEAUX	16	VIENNE MEDICAL-FOTOFINDER 1, rue Louis Juttet 69410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR	47
LA ROCHE POSAY – CERAVE – VICHY – L'OREAL 30, rue d'Alsace 92300 LEVALLOIS-PERRET	14 15 18	VISION EQUIPMENT TECHNOLOGY 6, avenue des Mateirons 74500 EVIAN-LES-BAINS CEDEX 2	45

Consignes sanitaires

16^{es} JIRD 2021/14-15 octobre 2021

La loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire a été publiée vendredi 6 août 2021.

Jusqu'au 15 novembre 2021, le gouvernement peut donc subordonner par décret l'accès des personnes à certains lieux et établissements à la présentation du passe sanitaire. Les foires, séminaires, salons professionnels, salles de conférence entrent dans le cadre de cette loi.

Pour constituer un passe sanitaire valide :

- Un résultat d'un test de dépistage (moins de 72 heures avant l'accès au lieu):
 - ✓ un examen de dépistage RT-PCR;
 - ✓ un test antigénique permettant la détection de la protéine N du SARS-CoV-2;
 - ✓ un autotest réalisé sous la supervision d'un des professionnels de santé mentionnés à l'article 1^{er} du décret n° 2020-1387 du 14 novembre 2020 fixant la liste des professionnels de santé habilités à renseigner les systèmes d'information mentionnés à l'article 11 de la loi du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions (arrêté du 7 août 2021 modifiant l'arrêté du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire fixant les modes de rémunération et de réalisation des autotests).
- Un justificatif du statut vaccinal concernant la COVID-19.
- Un certificat de rétablissement à la suite d'une contamination par la COVID-19 valide 6 mois délivré sur présentation d'un document mentionnant un résultat positif à un examen de dépistage RT-PCR ou à un test antigénique réalisé plus de 11 jours et moins de 6 mois auparavant.

La lecture des justificatifs par les personnes et services désignés expressément par l'organisateur et sous sa responsabilité sera réalisée au moyen d'une application mobile dénommée "TousAntiCovid Verif", mise en œuvre par le ministre chargé de la Santé (direction générale de la Santé).

Pour le contrôle des justificatifs requis, les personnes et services habilités peuvent lire les noms, prénoms et date de naissance de la personne concernée par le justificatif, ainsi que les informations relatives à l'examen de dépistage ou au vaccin réalisé (date de réalisation, état dans lequel l'acte a été réalisé, type d'examen ou de vaccin, fabricant de l'examen ou du vaccin, rang d'injection du vaccin ou résultat de l'examen, organisme qui a délivré le certificat, centre de test et identifiant unique du certificat).

Sur l'application "TousAntiCovid Verif", les données ne sont traitées qu'une seule fois, lors de la lecture du justificatif, et ne sont pas conservées.

Les congressistes ayant un passe sanitaire valide seront admis dans l'enceinte du congrès et pourront retirer un badge à leur nom. La délivrance d'un badge nominatif témoignera donc de l'existence d'un passe sanitaire valide, ce qui évitera les vérifications systématiques chez les congressistes badgés.

Le port d'un masque sera obligatoire lors des déplacements du congressiste, dans la salle d'exposition, lors des accès au buffet et pauses-café.

Les personnels du site, les personnels de l'organisateur ainsi que les hôtes d'accueil porteront un masque pendant toute la durée du congrès.

Pour les déjeuners et pauses-café, toutes les mesures sanitaires en vigueur seront prises pour éviter les contaminations.

Ces directives s'appuient sur la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 et pourront bien évidemment être revues en fonction des directives du gouvernement.

Merci à tous de respecter scrupuleusement toutes ces consignes afin de pouvoir enfin nous retrouver nombreux et échanger en toute sécurité après ces années moroses.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER À :
PERFORMANCES MÉDICALES – 91, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE – 75 011 PARIS

Nom :
Prénom :
Adresse :
Ville/Code postal :
Téléphone :
Fax :
E-mail :

■ Droits d'inscription

Médecins

Totalité du congrès : 210 €

1 jour de congrès : 160 €

Précisez le jour : Jeudi 14/10 Vendredi 15/10

DES/DIS/Étudiants

Totalité du congrès : 160 €

1 jour de congrès : 120 €

Précisez le jour : Jeudi 14/10 Vendredi 15/10

■ Mode de paiement

Par chèque (à l'ordre de Performances Médicales)

Par carte bancaire n°

(à l'exception d'American Express)

Date d'expiration : Cryptogramme :

■ Transport



Transport aérien : lors de la confirmation de votre inscription, un numéro d'agrément vous sera transmis. Il vous permettra d'obtenir des réductions sur les transports aériens.

■ Hébergement

Je souhaite recevoir une liste des hôtels proches du Dock Pullman (liste également disponible sur le site Internet : www.jird.info).

Possibilité d'inscription et de règlement en ligne sur www.jird.info (paiement sécurisé)
Les droits d'inscription offrent l'accès aux conférences et aux pauses déjeunatoires

Je souhaite valider mon DPC aux 16^{es} JIRD

Valorisable au titre du DPC

L'inscription au DPC se fait indépendamment de celle du congrès

1 Vous choisissez votre ou vos session(s) DPC :

DPC 1 : N° 52492100107 – session 1
Épigénétique et génétique :
une nouvelle approche en dermatologie

DPC 2 : N° 52492100108 – session 1
Dermatoses infantiles systémiques

2 Vous êtes médecin libéral ou de centre de santé :

L'inscription au DPC s'effectue directement *via* le site mondpc.fr

3 Vous êtes médecin salarié, hospitalier :

Votre programme DPC peut être financé par l'OPCA de votre employeur.

Organisme de DPC SAS VFL n° 5249
Contact DPC – jessica.tanqueray@vfl-formation.com
Tél. : 04 22 45 00 23

Un accueil DPC vous permettra également de vous inscrire sur place